# Luna® PRIVILEGE

**FONGICIDE systémique contre les cercosporioses du bananier et le sclérotinia de la chicorée witloof.***

*Cf. tableau des usages.

## Conditionnement(s)

## Fiche d'identité

**Composition :**

**Composants dangereux CLP**
- Fluopyram

**Classification RAC : 7**

**Formulation :** suspension concentrée (concentré fluidifiable)

**Numéro AMM :** 2130200

**Détenteur d'homologation :** Bayer SAS 74 rue Gorge de Loup 69009 LYON

**Substance active :** fluopyram
**Teneur :** 500g/l, soit 41.7% (m/m)
**Famille chimique :** pyridinyl-éthyl-benzamide
**Mode d'action :** Inhibition de la succinate-déshydrogénase.

## Description

**Le produit est un fongicide systémique à base de fluopyram, substance active de la famille des Pyridinyl-ethyl-benzamides.**
**Le fluopyram empêche l'installation et le développement de Botrytis cinerea, Mycosperella fijiensis, Mycosperella musicola, Sclerotinia sclerotinium et Sclerotinia minor.**
**Il agit au niveau du complexe II de la chaîne respiratoire de la cellule et bloque la production d'énergie du champignon.**
**Le fluopyram possède des propriétés uniques de biodisponibilité:**
**- bonne action de surface sur feuilles et baies**
**- pénétration lente et continue dans le végétal**
**- excellente activité translaminaire**
**- distribution dans la plante par systémie ascendante**
**L'ensemble de ces propriétés confère au produit d'excellentes performances contre les cercosporioses du bananier et le sclérotinia de la chicorée witloof.**

## Préparation

**Préparation de la bouillie**

Verser directement le produit, présenté sous forme de suspension concentrée, dans la cuve du pulvérisateur à moitié remplie, le système d'agitation en marche pour obtenir une bonne mise en suspension. Compléter avec la quantité d'eau nécessaire en maintenant l'agitation.

**Mélanges et compatibilité**

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

## Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

## Précautions à prendre

**Pour le stockage**

- Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

**Mesures de protections des individus**
Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.
Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

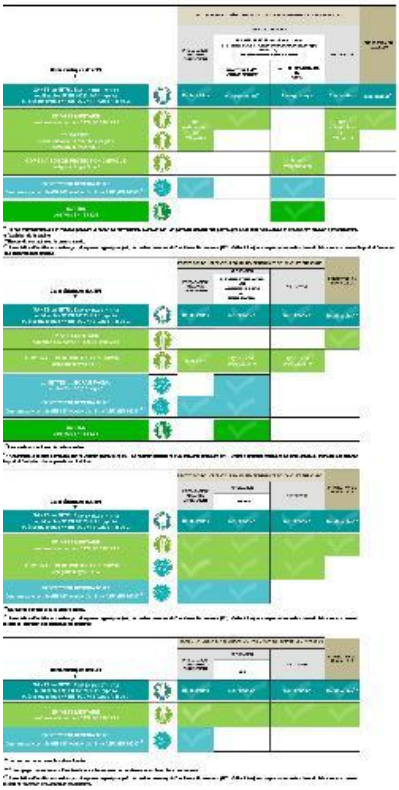

Pour une meilleure visualisation du tableau, veuillez consulter la dernière page.
Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

**En cas de déversement accidentel**

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens. Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

**Pour l'emploi**

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

- Traiter en l'absence de vent
- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

**Pour l'élimination du produit et de l'emballage**

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

**Prévention et gestion de la résistance :**

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille Chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait,Bayer SAS décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

**Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve**

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.




AVERTISSEMENT
Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur

## Toxicologie

**Classement du mélange CLP**

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401 - Respecter les instructions d utilisation afin d éviter les risques pour la santé humaine et l environnement



P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P333+P313 - En cas d'irritation/éruption cutanée : consulter un médecin.
P391 - Recueillir le produit répandu.
P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.
SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du fluopyram plus de 3 fois par an à la dose maximale d'application de 100g/ha sur les bananes.
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur bananier.

**Délai de rentrée**
6 heures après traitement.

**Substance classée sensibilisante**
EUH 208 - Contient du 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one, masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2Hisothiazol-. Peut produire une réaction allergique.

**Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.**

**Mentions obligatoires**
SP1 - Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.
SP1 - Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

## Information santé

**Premiers soins**

**Conseils généraux**
**S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.**
**Inhalation**
**Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.**
**Contact avec la peau**
**Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylèneglycol 400, puis rincer avec de l'eau. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.**
**Contact avec les yeux**
**Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.**
**Ingestion**
**Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche.**

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : https://agro.bayer.fr/ et www.quickfds.com .
En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison le plus proche puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

## Transport et Stockage

**Point gélif :** -10°C

**Température maximum :** 40°C

**N°ONU :** 3082

## Classes de danger

| Danger principal | Danger secondaire | Danger tertiaire |
|---|---|---|
| 9 - Matières et objets dangereux divers<br>Dangereux pour l'environnement | - | - |

## Tableau des usages et doses autorisées

| Culture | Cibles / Usages | Dose maximale d'emploi | Spécifications d'usage / Stade d'application | DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné) | Précautions* Réglementaires (voir légendes) |
|---|---|---|---|---|---|
| Bananier | Cercosporiose | 0.2 l/ha | stade BBCH 13 à BBCH 81 | 1 | 1a, 5a |
| Chicorée Witloof production de chicons | Champignons autres que pythiacées | 10 ml/tonne de racines | à partir du stade BBCH 49 | 42 | |
| Chicorée Witloof production de chicons | Champignons autres que pythiacées | 1 mL/m2 de collets | à partir du stade BBCH 49 | 19 | |
| Chicorée Witloof production de chicons | Champignons autres que pythiacées | 20 ml/hl | à partir du stade BBCH 49 | 42 | |

***En l'absence de mention spécifique dans la colonne « Précautions réglementaires » concernant les abeilles et autres pollinisateurs ou la distance de sécurité pour la protection des personnes présentes et des résidents, respecter la réglementation en vigueur.**
Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse :https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls
**Bayer SAS décline toute responsabilité concernant l'utilisation de ce produit sur des cultures et cibles permises par extrapolation telle que prévue par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs. Pour toute utilisation liée à ces arrêtés, veuillez contacter Bayer Service Infos au préalable au 0 800 25 35 45**

**1. Organismes aquatiques**
1a. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

**5. Eaux souterraines**
5a. . SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer la préparation ou tout autre produit contenant du fluopyram plus de 3 fois par an à la dose maximale.

## Traitement

**Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)**

Sur bananier:
Le produit est utilisé pour contrôler les cercosporioses de la banane. L'ajout d'un adjuvant huileux peut permettre un meilleur étalement de la bouillie et une meilleure pénétration du produit dans la feuille de bananier. Suivre les préconisations des organismes de suivi phytosanitaires (FREDON, SICA TG, SERVIPROBAN) pour le déclenchement des traitements.
Sur chicorée witloof production de chicons:
la lutte contre Sclérotinia est basée sur un programme de traitement effectué aux stades d'application suivants : A- Traitement des racines avant conservation B- Traitement des collets après conservation et avant forçage le produit peut s'appliquer à l'un et/ou l'autre de ces stades avec un maximum de 2 applications par an au total. Les racines peuvent être traitées par aspersion ou par trempage. Ces deux techniques d'applications sur racine avant conservation ne peuvent pas être cumulées. Le produit est parfaitement sélectif de l'ensemble des variétés de bananiers tout comme de chicons witloof.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

**Programme de traitement**

Sur bananier:
La pulvérisation sera orientée sur les feuilles en tachant de couvrir les deux faces des feuilles. Utiliser un volume d'eau compris entre 15 et 25 l/ha lors d'une application aérienne et utiliser entre 70 et 100 l/ha d'eau pour les applications terrestres.
Sur chicorée witloof production de chicons:
L'application avant conservation peut se faire par trempage ou par pulvérisation sur les racines. L'application après conservation et avant forçage se fait par pulvérisation sur les collets des racines.

**Classification FRAC**

7 - Inhibition de la succinate-déshydrogénase.

**Application (matériel, pression)**

**Mesures de protections des individus**

| Caractéristiques des EPI ▼ | | PROTECTION DE L'OPÉRATEUR POUR L'USAGE BANANIER PENDANT LES PHASES DE : | | | | PROTECTION DU TRAVAILLEUR |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT | APPLICATION AVEC : PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAÎNÉ SYSTEMES SOUS FRONDAISON OU ATOMISEUR (type BANEOLE) ; PULVÉRISATION VERS LE HAUT | | NETTOYAGE | |
| | | | TRACTEUR AVEC CABINE FERMÉE | TRACTEUR SANS CABINE OU QUAD | | |
| GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C) | | Réutilisables | À usage unique* | À usage unique | Réutilisables | Réutilisables** |
| EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 | | EPI vestimentaire ET EPI partiel | | | EPI vestimentaire ET EPI partiel | |
| EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3) | | | | | | |
| COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 | | | | Type 4 avec capuche | | |
| PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) (1) | | | | | | |
| BOTTES certifiées EN 13 832-3 | | | | | | |

* En cas d'intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

**En cas de contact avec la culture traitée.

(1) Association d'un filtre contre les gaz et vapeurs organiques (A2, de couleur marron) et d'un filtre anti-poussière (P3). Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

| Caractéristiques des EPI ▼ | | PROTECTION DE L'OPÉRATEUR POUR L'USAGE BANANIER PENDANT LES PHASES DE : | | | PROTECTION DU TRAVAILLEUR |
|---|---|---|---|---|---|
| | | PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT | APPLICATION : PULVÉRISATEUR À DOS OU ATOMISEUR À DOS OU NEBULISATION | NETTOYAGE | |
| GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C) | | Réutilisables | Réutilisables | Réutilisables | Réutilisables** |
| EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 | | | | | |
| COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 et 4 | | Type 3 et 4 | Type 3 et 4 avec capuche | Type 3 et 4 avec capuche | |
| LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 (CE, sigle 3) | | | | | |
| PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) (1) | | | | | |
| BOTTES certifiées EN 13 832-3 | | | | | |

**En cas de contact avec la culture traitée.

(1) Association d'un filtre contre les gaz et vapeurs organiques (A2, de couleur marron) et d'un filtre anti-poussière (P3). Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

| Caractéristiques des EPI ▼ | | PROTECTION DE L'OPÉRATEUR POUR L'USAGE BANANIER PENDANT LES PHASES DE : | | | PROTECTION DU TRAVAILLEUR |
|---|---|---|---|---|---|
| | | PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT | APPLICATION : CANONS | NETTOYAGE | |
| GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C) | | Réutilisables | Réutilisables | Réutilisables | Réutilisables** |
| EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 | | | | | |
| COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 et 4 | | | | | |
| PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) (1) | | | | | |

**En cas de contact avec la culture traitée.

(1) Association d'un filtre contre les gaz et vapeurs organiques (A2, de couleur marron) et d'un filtre anti-poussière (P3). Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

| Caractéristiques des EPI ▼ | | PROTECTION DE L'OPÉRATEUR POUR L'USAGE CHICORÉE PENDANT LES PHASES DE : | | | PROTECTION DU TRAVAILLEUR |
|---|---|---|---|---|---|
| | | PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT | APPLICATION : *** | NETTOYAGE | |
| GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C) | | Réutilisables | Réutilisables | Réutilisables | Réutilisables** |
| EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 | | | | | |
| PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) (1) | | | | | |

**En cas de contact avec la culture traitée.

*** Trempage des racines ou Pulvérisation sur les racines ou Pulvérisation sur les collets des racines

(1) Association d'un filtre contre les gaz et vapeurs organiques (A2, de couleur marron) et d'un filtre anti-poussière (P3). Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

## Mentions légales

Luna® Privilège ¤ 500 g/l fluopyram ¤ AMM n°2130200 ¤ Détenteur d'homologation : Bayer SAS ¤ ® Marque déposée Bayer

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 2



¤ H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. ¤ EUH401 - Respecter les instructions d utilisation afin d éviter les risques pour la santé humaine et l environnement

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur https://agro.bayer.fr - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

**Octobre 2026 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : www.bayer-agri.fr**

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)